

Le patrimoine de pierre

L'ONaCVG assure l'entretien, la gestion et la valorisation de 10 hauts lieux de la mémoire nationale, de 300 nécropoles nationales, et de 2 200 carrés militaires.



10 hauts lieux de la mémoire nationale

- Mémorial du Mont-Valérien (92)
- Mémorial des martyrs de la Déportation (75)
- Mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie (75)
- Monument aux morts pour la France en opérations extérieures (75)
- Mémorial national de la prison de Montluc (69)
- Nécropole nationale de Notre-Dame de Lorette (62)
- Nécropole nationale de Fleury-devant-Douaumont (55)
- Mémorial du débarquement et de la libération de Provence (83)
- Mémorial des guerres en Indochine (83)
- CERD - Ancien camp de concentration Natzweiler-Struthof (67)



300 nécropoles nationales

Lieux de recueillement et de commémorations, les nécropoles nationales sont aussi des lieux de transmission mémorielle à destination des jeunes générations.

Les informations communiquées dans ce dépliant ont été volontairement simplifiées par souci de clarté. Les critères exhaustifs d'attribution des droits peuvent être consultés dans le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

L'Office national des combattants et des victimes de guerre (ONaCVG), établissement public sous tutelle du ministère des Armées, accompagne depuis 1916 tous les combattants et les victimes des conflits. Ses trois missions principales, reconnaissance et réparation, solidarité, mémoire et citoyenneté sont déclinées au plus près de ses ressortissants par ses 104 services de proximité, implantés en France métropolitaine, en outre-mer ainsi qu'en Algérie et au Maroc.

© Crédits photos : ONaCVG

OÙ S'ADRESSER ?



Le service ONaCVG compétent est celui de votre lieu de résidence. Un(e) assistant(e) de service social ou un(e) responsable de la solidarité vous y accueillera et répondra à vos demandes de renseignement.

Si vous résidez à l'étranger, il convient de vous rapprocher de votre ambassade qui fera le lien avec la direction générale.

Vous pouvez saisir l'Office, trouver le service ONaCVG le plus proche de chez vous, et plus encore, sur le site www.onac-vg.fr



ONaCVG

L'OFFICE NATIONAL DES COMBATTANTS ET DES VICTIMES DE GUERRE

L'OFFICE NATIONAL DES COMBATTANTS ET DES VICTIMES DE GUERRE



104
SERVICES
DE PROXIMITÉ

POUR VOUS ACCOMPAGNER

L'Office national des combattants et des victimes de guerre (ONaCVG) accompagne depuis 1916 tous les combattants et les victimes des conflits. Ses trois missions principales sont la reconnaissance et la réparation, l'action sociale et la mémoire.

RECONNAISSANCE ET RÉPARATION

L'ONaCVG exerce la reconnaissance de la Nation envers les personnes affectées par la guerre. Il attribue des cartes et titres permettant l'accès à la reconnaissance et à un certain nombre de droits :

- carte du combattant ;
- titre de reconnaissance de la Nation ;
- instruction des mentions « Mort pour la France », « Mort pour le service de la Nation », « Mort pour le service de la République ».

Une question sur votre situation ou vos démarches de reconnaissance et réparation ? Le numéro vert « L'ONaCVG à votre écoute » vous assiste du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures.



0801 907 901
L'ONaCVG À VOTRE ÉCOUTE

LA SOLIDARITÉ

L'action sociale est au cœur de la mission de proximité de l'Office. Elle s'exprime par une assistance administrative et un suivi personnalisé de chaque ressortissant, par le biais de ses services de proximité. Ainsi, l'ONaCVG accompagne :

- les titulaires de la carte du combattant ou d'un titre de reconnaissance de la Nation ;
- les blessés, ou invalides de guerre ;
- les conjoints ou partenaires survivants, veufs ou veuves de guerre ou d'ancien combattant/ressortissant ;
- les victimes civiles de guerre ou d'acte de terrorisme ;
- les pupilles de la Nation.

MISSION MÉMOIRE ET CITOYENNETÉ

Des actions pédagogiques et citoyennes

Bénéficiant d'un véritable savoir-faire et d'une expertise mémorielle, l'ONaCVG produit de nombreux contenus pédagogiques sur les conflits contemporains à destination des enseignants, des éducateurs et des jeunes.

Des concours à destination de la jeunesse

L'ONaCVG propose deux concours :



« Les Petits artistes de la mémoire, le regard des enfants sur la Grande Guerre » invite les élèves de CM1-CM2, encadrés par leur enseignant, à s'approprier l'histoire de la Première Guerre mondiale par l'élaboration d'une production artistique sur l'itinéraire d'un poilu sur le front.



« Bulles de mémoire » propose aux collégiens, lycéens, et aux jeunes de niveau équivalent ou souhaitant s'inscrire individuellement, de participer à ce concours de bande dessinée autour de la mémoire des grands conflits du 20^e siècle.